

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 25879 Numéro SIREN : 539 220 020 Nom ou dénomination : DAP

Ce dépôt a été enregistré le 04/04/2023 sous le numéro de dépôt 13572



20230135722022

DATE DEPOT : 04/04/2023

N° DE DEPOT : 13572

N° GESTION : 2017B25879

N° SIREN : 539220020

DENOMINATION : DAP

ADRESSE : 1 rue du Bac 75007 PARIS

MILLESIME : 2022

DAP

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 315 100 €

Siège social : 1 Rue du Bac
75007 PARIS

RCS PARIS 539 220 020

Greffé du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

05 AVR. 2023

Sous le N° :

13572

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2022**

*L'an deux-mille-vingt-deux
Le trente septembre
A dix heures*

Les associés de la Société **DAP**, Société par Actions Simplifiée au capital de 315 100 €, divisés en 3 151 actions de 100 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social de la Société, sur convocation de la Présidence.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé présent au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 3 151 actions sur les 3 151 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant le quorum requis par la loi, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Emmanuel Bruley des Varannes, Président de la société.

La Société BECOUZE, Commissaire aux Comptes Titulaire, régulièrement convoqué est absent et excusé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31 mars 2022** et quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions entre la Société et son dirigeant ou associés
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence,
- les comptes annuels arrêtés au **31 mars 2022**
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- le rapport général du Commissaire aux Comptes,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport général du Commissaire aux Comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées.

Puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du commissaire aux comptes, approuve définitivement les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le **31 mars 2022**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport faisant apparaître un bénéfice de **190 202,68 €**.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le **31 mars 2022**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constatant que le résultat de l'exercice s'établit à **190 202,68 €** approuve la proposition de la Présidence et décide de l'affecter comme suit :

❖ Bénéfice distribuable

✓ Résultat de l'exercice	190 202,68 €
✓ Compte « Report à Nouveau »	<u>1 553 900,29 €</u>
✓ Total	1 744 102,97 €

❖ Affectation du résultat

✓ Au compte « Report à Nouveau »	1 744 102,97 €
----------------------------------	-----------------------

Conformément à l'article 243 du CGI, il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune somme n'a fait l'objet d'une réintégration fiscale au titre de l'article 39-4 du CGI.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code du Commerce et statuant sur ce rapport, approuve les nouvelles conventions intervenues ainsi que celles qui se sont poursuivies au cours de l'exercice.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

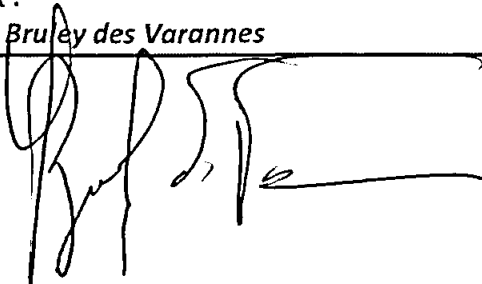
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président :

Emmanuel Bruley des Varannes

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Emmanuel Bruley des Varannes', written over a horizontal line.

S.A.S. DAP

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

SOMMAIRE

	<u>PAGES</u>
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	1 à 4
COMPTES ANNUELS	
. Bilan Actif-Passif	5 - 6
. Compte de résultat	7
. Annexe	8 à 20

S.A.S. DAP
Adresse : 1, rue du Bac
75007 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2022

A l'attention de l'Assemblée Générale de la société DAP,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DAP relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ANGERS, le 30 septembre 2022

Le Commissaire aux Comptes
BECOUZE

Gilles de LAVALLADE

✓ Signé et certifié par yousign 

G. de LAVALLADE
Associé

Ce rapport comprend 20 pages.

ENGAGEMENTS

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 9 576,46 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 1,85 %

Table de mortalité table INSEE TD 88-90

Départ volontaire à 65 ans

ENGAGEMENTS DONNÉS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus Cautiionnements, avals et garanties donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Intérêts à échoir Assurances à échoir Autres engagements donnés : Contrats de crédits-bails Contrats de locations financement <i>Nantissement titres</i>						
TOTAL (1)						
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions						
TOTAL						

ENGAGEMENTS REÇUS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Cautiionnements, avals et garanties reçus par la société Sûretés réelles reçues Actions déposées par les administrateurs Autres engagements reçus						
TOTAL						

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	576
Emprunts et dettes financières divers	1 631
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 298
Dettes fiscales et sociales	13 194
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	95 700

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	1 018 889	344 275	674 614	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		93 944	93 944		
Personnel & comptes rattachés		8 169	8 169		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		9 117	9 117		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	5 197	5 197		
	Taxe sur la valeur ajoutée	46 935	46 935		
collectiv. publiques	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	2 812	2 812		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		455 824	455 824		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		20 000	20 000		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		1 660 886	986 272	674 614	
RCI RCI RCI	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	338 230			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

CAPITAUX PROPRES

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 151,00	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 151,00	100,00

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	791
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	791

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	33 006
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	33 006

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	176 160	176 160	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	19 772	19 772	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	131 087	131 087	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	415	415	
	Charges constatées d'avance	791	791	
TOTAUX		328 226	328 226	
REVOIS	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)			

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
I. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
MOCADIS - 3 RUE LOUIS LUMIERE 91240 SAINT MICHEL S		357 330	75,00	-57 290
CASCADE - 75 RUE DU RATEAU 93120 LA COURNEUVE - 41		1 598 861	100,00	184 658
A2 DISTRIBUTION - 7 RUE DU CALVAIRE 77520 MONS EN M		298 114	100,00	67 754
O TOMAT - 3 RUE DE VERDUN 78590 NOISY LE ROI - 47795		295 234	100,00	27 683
AUTOMATIQUEMENT VOTRE - 1 ZID DE L OMOIS 20400 BE		-29 209	100,00	-108 738
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immob. corporelles				
Inst. générales agencem. amén. div.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables divers				
Immob. financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GENERAL				

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		1 480	862		2 342
TOTAL		1 480	862		2 342
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	1 154	686		1 840
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		1 154	686		1 840
TOTAL GENERAL		2 634	1 548		4 182

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Constr. Immo. corp.	Terrains						
	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
	Inst. techniques mat. et outil.						
	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
	Emballages récup. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations		2 086			60		2 026
TOTAL GÉNÉRAL		2 086			60		2 026
Total général non ventilé		2 086		60		2 026	
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORP.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			2 585	
CORP.	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat.	outillage indus.				
		Instal. gén., agencts, aménagts d.				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			3 156	
		Mat.bureau, info., mob.				
		Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III			3 156	
FIN.	Part. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				4 156 072	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				48 586	
		TOTAL IV			4 204 658	
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			4 210 398	

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les 48 586 € inscrits en autres immobilisations financières sont relatifs au mali technique des titres Cascade.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.		Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I		
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	2 585	
CORPORELLES		Terrains			
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencés & aménagés const.			
		Installations techniques, matériel & outillage indust.			
		Instal. gén., agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	2 322		833
		Matériel de bureau & info., mobilier			
		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL III	2 322		833
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations	4 156 072		
		Autres titres immobilisés			
		Prêts et autres immobilisations financières	48 586		
		TOTAL IV	4 204 658		
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	4 209 565		833

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

Immobilisations financières**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Intégration Fiscale

Depuis l'exercice ouvert le 01/04/2016, la société DAP est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe DAP. Elle agit en qualité de tête de groupe.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2022 dont le total est de 4 538 776,07 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 190 202,68 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le .

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/03/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Fonds commercial :**Durée d'utilisation non limitée**

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

COMPTÉ DE RÉSULTAT

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

	Du 01/04/21 Au 31/03/22	Du 01/04/20 Au 31/03/21	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Production vendue (biens et services)	137 362,10	132 719,08	4 643,02	3,50
Montant net du chiffre d'affaires	137 362,10	132 719,08	4 643,02	3,50
Autres produits		3,48	-3,48	-100,00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	137 362,10	132 722,56	4 639,54	3,50
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	-15 954,62	-6 579,06	-9 375,56	-142,51
Achats de matières premières et autres approvis.	-4 610,02		-4 610,02	
Autres achats et charges externes	32 889,11	36 831,01	-3 941,90	-10,70
Impôts, taxes et versements assimilés	4 906,52	5 305,75	-399,23	-7,52
Salaires et traitements	84 506,33	71 280,69	13 225,64	18,55
Charges sociales	27 534,56	23 274,45	4 260,11	18,30
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 548,14	1 579,45	-31,31	-1,98
Autres charges	139,58	654,20	-514,62	-78,66
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	130 959,60	132 346,49	-1 386,89	-1,05
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	6 402,50	376,07	6 026,43	
Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun				
Produits financiers				
De participation	200 000,00	150 000,00	50 000,00	33,33
Autres intérêts et produits assimilés	1 454,04	3 052,51	-1 598,47	-52,37
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	201 454,04	153 052,51	48 401,53	31,62
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	17 801,08	20 560,52	-2 759,44	-13,42
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	17 801,08	20 560,52	-2 759,44	-13,42
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	183 652,96	132 491,99	51 160,97	38,61
RÉSULTAT COURANT (I-II+III-IV+V-VI)	190 055,46	132 868,06	57 187,40	43,04
Produits exceptionnels				
Sur opérations en capital		1 292,00	-1 292,00	-100,00
Reprises sur prov., dépréciations et transf. de charges	60,29	43,95	16,34	37,18
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	60,29	1 335,95	-1 275,66	-95,49
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	6 589,00	68,00	6 521,00	
Sur opérations en capital		927,67	-927,67	-100,00
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	2 086,07	2 158,60	-72,53	-3,36
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	8 675,07	3 154,27	5 520,80	175,03
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-8 614,78	-1 818,32	-6 796,46	-373,78
Impôt sur les bénéfices (X)	-8 762,00	-23 089,00	14 327,00	62,05
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	338 876,43	287 111,02	51 765,41	18,03
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	148 673,75	132 972,28	15 701,47	11,81
Bénéfice ou Perte	190 202,68	154 138,74	36 063,94	23,40

BILAN - PASSIF

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

PASSIF	Valeurs au 31/03/22	Valeurs au 31/03/21
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 315 100,00)	315 100,00	315 100,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	746 256,89	746 256,89
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	31 510,00	31 510,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 553 900,29	1 399 761,55
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	190 202,68	154 138,74
SITUATION NETTE	2 836 969,86	2 646 767,18
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	40 919,82	38 894,04
TOTAL (I)	2 877 889,68	2 685 661,22
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 018 888,60	1 357 314,94
Emprunts et dettes financières diverses (3)	455 823,68	317 573,40
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	93 943,73	61 757,94
Dettes fiscales et sociales	72 230,38	51 798,29
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	20 000,00	40 148,97
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	1 660 886,39	1 828 593,54
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	4 538 776,07	4 514 254,76
(1) Dont à plus d'un an	674 614,00	1 018 312,00
(1) Dont à moins d'un an	986 272,39	810 282,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

BILAN - ACTIF

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

ACTIF	Valeurs au 31/03/22			Valeurs au 31/03/21
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 585,00	2 342,04	242,96	1 104,63
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	3 155,62	1 840,37	1 315,25	1 168,40
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	4 156 072,15		4 156 072,15	4 156 072,15
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	48 585,66		48 585,66	48 585,66
TOTAL (I)	4 210 398,43	4 182,41	4 206 216,02	4 206 930,84
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 464,85		1 464,85	
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	176 160,37		176 160,37	119 552,66
Autres créances (3)	151 274,44		151 274,44	174 048,91
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 869,16		2 869,16	7 519,03
Charges constatées d'avance (3)	791,23		791,23	6 203,32
TOTAL (II)	332 560,05		332 560,05	307 323,92
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	4 542 958,48	4 182,41	4 538 776,07	4 514 254,76
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

SAS DAP
1 rue du bac
75007 PARIS-07

Période du 1 avril 2021 au 31 mars 2022

Copie certifiée conforme à l'original.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. J.' followed by a stylized flourish.

TALENZ GROUPE FIDORG

62 rue de la Chaussée d'Antin
75009 PARIS-09

....

BILAN - ACTIF

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

ACTIF	Valeurs au 31/03/22			Valeurs au 31/03/21
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 585,00	2 342,04	242,96	1 104,63
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	3 155,62	1 840,37	1 315,25	1 168,40
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	4 156 072,15		4 156 072,15	4 156 072,15
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	48 585,66		48 585,66	48 585,66
TOTAL (I)	4 210 398,43	4 182,41	4 206 216,02	4 206 930,84
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 464,85		1 464,85	
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	176 160,37		176 160,37	119 552,66
Autres créances (3)	151 274,44		151 274,44	174 048,91
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 869,16		2 869,16	7 519,03
Charges constatées d'avance (3)	791,23		791,23	6 203,32
TOTAL (II)	332 560,05		332 560,05	307 323,92
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	4 542 958,48	4 182,41	4 538 776,07	4 514 254,76
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN - PASSIF

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

PASSIF	Valeurs au 31/03/22	Valeurs au 31/03/21
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 315 100,00)	315 100,00	315 100,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	746 256,89	746 256,89
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	31 510,00	31 510,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 553 900,29	1 399 761,55
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	190 202,68	154 138,74
SITUATION NETTE	2 836 969,86	2 646 767,18
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	40 919,82	38 894,04
TOTAL (I)	2 877 889,68	2 685 661,22
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (I)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 018 888,60	1 357 314,94
Emprunts et dettes financières diverses (3)	455 823,68	317 573,40
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	93 943,73	61 757,94
Dettes fiscales et sociales	72 230,38	51 798,29
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	20 000,00	40 148,97
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	1 660 886,39	1 828 593,54
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	4 538 776,07	4 514 254,76
(1) Dont à plus d'un an	674 614,00	1 018 312,00
(1) Dont à moins d'un an	986 272,39	810 282,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTES DE RÉSULTAT

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

	Du 01/04/21 Au 31/03/22	Du 01/04/20 Au 31/03/21	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Production vendue (biens et services)	137 362,10	132 719,08	4 643,02	3,50
Montant net du chiffre d'affaires	137 362,10	132 719,08	4 643,02	3,50
Autres produits		3,48	-3,48	-100,00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	137 362,10	132 722,56	4 639,54	3,50
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	-15 954,62	-6 579,06	-9 375,56	-142,51
Achats de matières premières et autres approvis.	-4 610,02		-4 610,02	
Autres achats et charges externes	32 889,11	36 831,01	-3 941,90	-10,70
Impôts, taxes et versements assimilés	4 906,52	5 305,75	-399,23	-7,52
Salaires et traitements	84 506,33	71 280,69	13 225,64	18,55
Charges sociales	27 534,56	23 274,45	4 260,11	18,30
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 548,14	1 579,45	-31,31	-1,98
Autres charges	139,58	654,20	-514,62	-78,66
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	130 959,60	132 346,49	-1 386,89	-1,05
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	6 402,50	376,07	6 026,43	
Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun				
Produits financiers				
De participation	200 000,00	150 000,00	50 000,00	33,33
Autres intérêts et produits assimilés	1 454,04	3 052,51	-1 598,47	-52,37
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	201 454,04	153 052,51	48 401,53	31,62
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	17 801,08	20 560,52	-2 759,44	-13,42
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	17 801,08	20 560,52	-2 759,44	-13,42
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	183 652,96	132 491,99	51 160,97	38,61
RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	190 055,46	132 868,06	57 187,40	43,04
Produits exceptionnels				
Sur opérations en capital		1 292,00	-1 292,00	-100,00
Reprises sur prov., dépréciations et transf. de charges	60,29	43,95	16,34	37,18
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	60,29	1 335,95	-1 275,66	-95,49
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	6 589,00	68,00	6 521,00	
Sur opérations en capital		927,67	-927,67	-100,00
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	2 086,07	2 158,60	-72,53	-3,36
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	8 675,07	3 154,27	5 520,80	175,03
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-8 614,78	-1 818,32	-6 796,46	-373,78
Impôt sur les bénéfices (X)	-8 762,00	-23 089,00	14 327,00	62,05
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	338 876,43	287 111,02	51 765,41	18,03
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	148 673,75	132 972,28	15 701,47	11,81
Bénéfice ou Perte	190 202,68	154 138,74	36 063,94	23,40

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2022 dont le total est de 4 538 776,07 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 190 202,68 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le .

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/03/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Fonds commercial :**Durée d'utilisation non limitée**

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

Immobilisations financières**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Intégration Fiscale

Depuis l'exercice ouvert le 01/04/2016, la société DAP est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe DAP. Elle agit en qualité de tête de groupe.